Tribunal de district des États-Unis pour le district Est de New York

Philip Calderon et al. c. Public Partnerships LLC
Affaire n° 25-cv-2320 (FB)(LKE)

Avis de recours collectif

Autorisé par le tribunal de district des États-Unis

Disponible dans d'autres langues sur [PublicPartnershipsSettlement.com](www.PublicPartnershipsSettlement.com)

Êtes-vous un(e) assistant(e) personnel(le) qui a été rémunéré(e) par l'intermédiaire de Public Partnerships LLC en tant qu'intermédiaire fiscal à l'échelle de l'État pour des services fournis dans le cadre du Programme d'assistance personnelle gérée par le bénéficiaire (CDPAP) dans la ville de New York, le comté de Nassau, le comté de Suffolk et/ou le comté de Westchester entre le 1er mars 2025 et le 30 avril 2026 ?

Vous pourriez avoir droit à une somme d'argent.

Le tribunal de district des États-Unis a approuvé à titre préliminaire un règlement dans le cadre du recours collectif *Calderon et al. c. Public Partnerships LLC.*

Pour en savoir plus sur ce Règlement, lisez le présent Avis ou consultez le site Web dédié au Règlement.

Principaux points à connaître :

- Si vous n'effectuez aucune démarche, vous serez automatiquement membre du groupe et vous pourriez recevoir une somme d'argent dans le cadre du Règlement. À moins que vous ne vous retiriez, la décision du Tribunal s'appliquera à votre cas et vous ne serez plus en mesure de poursuivre Public Partnerships LLC pour les mêmes motifs.

- **Entre autres réclamations, ce Règlement entraîne la renonciation à toute réclamation contre Public Partnerships LLC découlant de la Loi sur les normes équitables du travail (FLSA), qui est la loi fédérale sur les salaires et les heures de travail, jusqu'au 23 juin 2026**. Si vous ne vous excluez pas du Règlement en vous retirant du Règlement, et que le Tribunal approuve le Règlement, vous renoncerez au droit de déposer une réclamation pour toute violation de la FLSA, y compris tout prétendu salaire impayé dû en vertu de la FLSA et tous les dommages-intérêts liquidés disponibles, et ce, jusqu'au 23 juin 2026.

- Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires sur : **www.PublicPartnershipsSettlement.com**

Sommaire

À propos du présent Avis 3
Pourquoi ai-je reçu un avis par courrier électronique ou par SMS ? 3
Que dois-je faire ensuite ? 3
En savoir plus sur l'action en justice 5
Quel est l'objet de cette action en justice ? 5
Quelle est la position de Public Partnerships LLC ? 5
Pourquoi cette action en justice inclut-elle un règlement ? 6
Le Tribunal a-t-il déterminé que les Demandeurs ou Public Partnerships LLC ont gagné ? 6
Que se passe-t-il ensuite dans le cadre de cette action en justice ? 6
Informations sur le Règlement 7
Que prévoit le Règlement ? 7
Comment savoir si je fais partie du Règlement ? 8
Quel sera le montant de mon paiement ? 9
Le Règlement est-il assujetti à des impôts et qui les paie ? 9
À quoi dois-je renoncer pour rester dans le Groupe du Règlement ? 9
Décider des démarches à entreprendre 11
Comment puis-je évaluer mes options ? 11
Recevoir un paiement 11
Comment vais-je recevoir mon paiement ? 11
Ai-je un avocat dans le cadre de cette action en justice ? 11
Dois-je payer les avocats dans le cadre de cette action en justice ? 12
Retrait 13
Que faire si je ne veux pas faire partie du présent Règlement ? 13
Comment puis-je me retirer ? 13
Opposition 13
Que se passe-t-il si je suis en désaccord avec le Règlement ? 13
Inaction 14
Quelles sont les conséquences de l'inaction ? 14
Ressources clés 14
Comment puis-je obtenir de plus amples informations ? 14

À propos du présent Avis

Pourquoi ai-je reçu un avis par courrier électronique ou par SMS ?

Si vous avez reçu un avis par courrier électronique ou par SMS, c'est parce que nos dossiers vous identifient comme membre du groupe de personnes concernées, appelé le « Groupe ». Le présent Avis a pour but de vous informer du Règlement d'un recours collectif, ***Calderon et al. c. Public Partnerships LLC*.** Le Règlement proposé couvrirait tous les assistants personnels actuels et anciens qui ont fourni des services dans le cadre du Programme d'assistance personnelle gérée par le bénéficiaire (CDPAP) dans la ville de New York, le comté de Nassau, le comté de Suffolk et/ou le comté de Westchester (collectivement, les « assistants personnels du sud de l'État »), à tout moment entre le 1er mars 2025 et le 30 avril 2026, et qui ont été rémunérés par l'intermédiaire de Public Partnerships LLC en tant qu'intermédiaire fiscal à l'échelle de l'État. L'Accord de règlement explique les droits des membres du Groupe et les aide à prendre des décisions éclairées sur les démarches à entreprendre.

Si vous avez reçu un avis par carte postale par la poste, c'est parce que nous n'avons pas pu vous joindre par courrier électronique ou par SMS. Vous faites toujours partie du Groupe. Vous devez vous connecter au site Web dédié au Règlement pour nous communiquer vos coordonnées ou votre adresse électronique, ou contacter l'Administrateur du Règlement (PublicPartnershipsSettlement@atticusadmin.com, 1-800-314-2601).

Si vous pensez être membre du groupe, mais que vous n'avez pas reçu d'e-mail, de SMS ou de carte postale, appelez l'Administrateur du Règlement au 1-800-314-2601.

Que dois-je faire ensuite ?

Lisez le présent Avis pour comprendre le Règlement et déterminer si vous êtes un membre du Groupe. Ensuite, décidez si vous souhaitez :

Options	Informations supplémentaires sur chaque option
Inaction	Si vous ne faites rien, vous recevrez un paiement. Le montant que vous recevrez dépendra de plusieurs facteurs, notamment : (1) le nombre d'heures que vous avez travaillées dans le cadre du CDPAP alors que vous étiez inscrit(e) et rémunéré(e) par l'intermédiaire fiscal Public Partnerships LLC entre le 1er mars 2025 et le 30 avril 2026 ; (2) votre éligibilité à la prime à l'embauche et sa non-réception ; (3) le montant de votre rémunération alloué aux prestations MEC ; et (4) le montant de votre rémunération alloué aux congés payés et le montant restant dans votre solde de congés payés.

	Vous renoncerez également aux droits résolus par le Règlement. Plus précisément, vous renoncerez au droit de poursuivre Public Partnerships LLC pour les réclamations formulées dans le cadre du présent Recours, ainsi que pour toutes les autres réclamations connexes relatives aux salaires et aux horaires, et ce, jusqu'au 23 juin 2026. Cette renonciation comprend toute réclamation potentielle en vertu de la Loi sur les normes équitables du travail, la Loi sur le travail de l'État de New York, la Loi de l'État de New York sur les congés payés pour raisons de sécurité et de santé, la Loi de la ville de New York sur les congés payés pour raisons de sécurité et de santé, la Loi sur la parité salariale des travailleurs de soins à domicile, et pour rupture de contrat. Voir la section « À quoi dois-je renoncer pour rester dans le Groupe du Règlement ? » ci-dessous. Vous pourriez également bénéficier de pratiques modifiées. Plus précisément, à compter du 30 avril 2026, Public Partnerships LLC n'exige plus que les employés participent au régime MEC. Vous trouverez de plus amples détails sur les changements qui vous seraient bénéfiques dans la section « En savoir plus sur le Règlement » ci-dessous.
Retrait	Si vous vous retirez, vous ne recevrez aucun paiement, mais vous conserverez le droit de présenter toute réclamation que vous pourriez avoir contre Public Partnerships LLC. Voir la section « Retrait » ci-dessous.
Opposition	Expliquez au Tribunal pourquoi vous n'êtes pas satisfait(e) du Règlement. Vous ne pouvez pas vous opposer si vous vous retirez. Si vous vous opposez et que le Règlement est approuvé malgré tout, vous recevrez tout de même un paiement. Voir la section « Opposition » ci-dessous.

Lisez la suite pour comprendre les détails du Règlement et les conséquences de chaque choix dans votre cas.

En savoir plus sur l'action en justice

Quel est l'objet de cette action en justice ?

Quatre demandeurs individuels, Philip Calderon, Allison Fields, Farshad Pinchasi et Dana Folgar (les « Demandeurs » ou « Représentants du Groupe ») affirment que Public Partnerships LLC n'a pas payé aux travailleurs tous les salaires légalement dus dans les délais impartis et au taux correct, en violation de la Loi sur les normes équitables du travail et de la Loi sur le travail de l'État de New York.

Les Demandeurs affirment également que les prestations offertes par Public Partnerships LLC n'étaient pas conformes à la Loi sur la parité salariale des travailleurs de soins à domicile de l'État de New York. Les Demandeurs ont intenté l'action au nom du Groupe, ainsi qu'en leur nom propre.

Où puis-je obtenir des informations supplémentaires ?
Vous pouvez obtenir une copie complète du règlement proposé et d'autres documents clés de cette action en justice à : **PublicPartnershipsSettlement.com/Settlement-Documents**

Le Règlement proposé couvrirait tous les assistants personnels actuels et anciens qui ont été rémunérés par l'intermédiaire de Public Partnerships LLC en tant qu'intermédiaire fiscal à l'échelle de l'État pour des services fournis dans le cadre du CDPAP dans la ville de New York, le comté de Nassau, le comté de Suffolk et/ou le comté de Westchester (collectivement, les « assistants personnels du sud de l'État ») à tout moment entre le 1er mars 2025 et le 30 avril 2026.

Quelle est la position de Public Partnerships LLC ?

Public Partnerships LLC conteste les allégations formulées dans le cadre de l'action en justice et nie tout acte répréhensible. Public Partnerships LLC a conclu le présent Règlement afin d'éviter le temps et les frais qui seraient associés à un litige prolongé, et de rester pleinement concentrée sur les consommateurs et les soignants qu'elle soutient dans tout le pays.

Pourquoi cette action en justice inclut-elle un règlement ?

Le 1er mai 2026, les Demandeurs et Public Partnerships LLC ont convenu d'un règlement, ce qui signifie qu'ils sont parvenus à un accord visant à résoudre l'action en justice. Les deux parties veulent éviter les risques et les frais associés à un litige prolongé.

Le Règlement est conclu au nom des travailleurs qui ont intenté l'action et de tous les membres du Groupe du Règlement. Le Tribunal n'a pas tranché cette affaire en faveur de l'une ou l'autre des parties, ni déterminé que quiconque pourrait recouvrer un certain montant dans le cadre de ce litige.

Qu'est-ce qu'un règlement de recours collectif ?

Un règlement de recours collectif est un accord entre les Parties visant à résoudre et clore l'affaire. Les règlements peuvent apporter de l'argent aux membres du Groupe et modifier les pratiques qui, selon les Demandeurs, ont causé un préjudice aux membres du Groupe.

S'il est approuvé, le Règlement mettra fin à l'action en justice. Si l'affaire continue à être plaidée, il est possible que Public Partnerships LLC gagne et que les travailleurs ne reçoivent rien. Il est également possible que Public Partnerships LLC soit tenue de payer plus que ce qu'elle a accepté de payer dans le cadre du Règlement.

Les Avocats du Groupe, les avocats de Katz Banks Kumin LLP et de The Legal Aid Society représentant les Demandeurs, ont enquêté sur les faits et le droit applicable concernant les demandes et les moyens de défense. Les Parties ont engagé de longues négociations sans lien de dépendance pour parvenir au présent Règlement avec l'aide d'un médiateur tiers neutre. Les Représentants du Groupe et les Avocats du Groupe estiment que le Règlement proposé est juste, raisonnable et adéquat, et qu'il est dans le meilleur intérêt du Groupe.

Le Tribunal a-t-il déterminé que les Demandeurs ou Public Partnerships LLC ont gagné ?

Non. Il s'agit là d'un règlement. Cela signifie que les Parties ont résolu le litige avant que le Tribunal ne rende un jugement désignant l'une ou l'autre des parties comme « gagnante ».

Que se passe-t-il ensuite dans le cadre de cette action en justice ?

Le tribunal tiendra une audience sur le caractère équitable de l'accord afin de décider s'il convient d'accorder l'approbation à celui-ci. L'audience finale sur le caractère équitable de l'accord aura lieu à :

Où : Tribunal de district des États-Unis pour le district Est de New York
Salle d'audience 13B, 225 Cadman Plaza East, Brooklyn, NY 11201

Quand : 11 h 00 le 10 novembre 2026.

Le Tribunal a ordonné aux Parties de vous envoyer un Avis concernant le Règlement proposé. Étant donné que le Règlement d'un recours collectif détermine les droits de tous les membres du groupe proposé, le Tribunal doit donner son approbation finale au Règlement avant que celui-ci ne puisse prendre effet. Les paiements ne seront effectués que si le Tribunal approuve le Règlement.

Vous n'êtes pas obligé(e) d'y assister, mais vous pouvez le faire à vos frais. Vous avez le droit de comparaître dans l'affaire par l'intermédiaire d'un avocat si vous le souhaitez. Vous pouvez également demander au Tribunal la permission de prendre la parole et d'exprimer votre opinion sur le Règlement. Si le Tribunal n'approuve pas le Règlement ou si les Parties décident d'y mettre fin, il sera nul et non avenu, et l'action en justice se poursuivra. La date de l'audience peut changer sans avis supplémentaires aux membres du groupe. Pour obtenir des informations supplémentaires et confirmer la date de l'audience, rendez-vous sur **www.PublicPartnershipsSettlement.com**.

Informations sur le Règlement

Que prévoit le Règlement ?

Le Règlement prévoit ce qui suit, qui sera distribué à environ 200 000 assistants personnels du sud de l'État :

- 40,5 millions de dollars en dommages-intérêts généraux ;
- 25 millions de dollars en compensation de parité salariale précédemment alloués au régime de couverture essentielle minimale (MEC) ;
- 92 millions de dollars de congés payés accumulés (les soldes de congés payés des membres du Groupe seront rapprochés pour refléter cette répartition) ;
- un fonds de réserve de 4,5 millions de dollars ; et
- tous les fonds non dépensés alloués au régime MEC après le 30 avril 2027.

Le Groupe sera payé après le paiement des frais de litige approuvés par le Tribunal, des honoraires des avocats du Groupe, des frais d'administration du Règlement, et des indemnités de service à chaque Demandeur qui a intenté la présente action en justice.

Vous trouverez ci-dessous un diagramme de tous les paiements que Public Partnerships LLC a accepté d'effectuer :

En outre, dans le cadre du Règlement, Public Partnerships LLC a mis fin au régime MEC obligatoire à compter du 30 avril 2026 et permettra aux Demandeurs d'effectuer des vérifications comptables avec un expert judiciaire sur le régime MEC et le programme des congés payés afin de garantir que toutes les réparations disponibles seront versées au Groupe.

Ceci n'est qu'un résumé des avantages offerts par le Règlement. Veuillez vous référer à l'Accord de Règlement complet dont le lien figure ici pour prendre connaissance de tous les détails.

Comment savoir si je fais partie du Règlement ?

Si vous avez reçu Avis par carte postale, SMS ou courrier électronique, les dossiers de Public Partnerships LLC indiquent que vous êtes membre du Groupe du Règlement. Le Groupe du Règlement couvre tous les assistants personnels actuels et anciens qui ont été rémunérés par l'intermédiaire de Public Partnerships LLC en tant qu'intermédiaire fiscal à l'échelle de l'État pour des services fournis dans le cadre du CDPAP dans la ville de New York, le comté de Nassau, le comté de Suffolk et/ou le comté de Westchester (collectivement, les « assistants personnels du sud de l'État ») à tout moment entre le 1er mars 2025 et le 30 avril 2026.

Si vous n'avez pas reçu d'Avis par carte postale, SMS ou courrier électronique et que vous pensez être membre du Groupe du règlement, contactez l'Administrateur du Règlement par courrier électronique ou téléphone (PublicPartnershipsSettlement@atticusadmin.com, 1-800-314-2601).

Quel sera le montant de mon paiement ?

Le montant de votre paiement dépendra de plusieurs facteurs :

(1) le nombre d'heures que vous avez travaillées dans le cadre du CDPAP alors que vous étiez inscrit(e) et rémunéré(e) par l'intermédiaire fiscal Public Partnerships LLC entre le 1er mars 2025 et le 30 avril 2026 ;

(2) votre éligibilité à la prime à l'embauche et sa non-réception ;

(3) le montant de votre rémunération alloué aux prestations MEC ; et

(4) le montant de votre rémunération alloué aux congés payés et le montant restant sur votre solde de congés payés.

Le Règlement est-il assujetti à des impôts et qui les paie ?

Oui, les fonds du Règlement seront à la fois des revenus W2, sur lesquels les impôts seront retenus, et des revenus 1099, pour lesquels vous êtes responsable du paiement des impôts. Vous serez responsable du paiement des impôts sur tous les Paiements du Règlement que vous recevrez, que vous receviez ou non un formulaire 1099 (la loi fédérale exige uniquement que ces formulaires soient envoyés aux personnes qui reçoivent plus de 2 000 dollars de dommages-intérêts non salariaux).

En plus du montant du Règlement, Public Partnerships LLC paiera la part de l'employeur dans les impôts.

Ni les Défendeurs ni les Avocats du Groupe ne vous fourniront de conseils fiscaux dans le cadre du présent Règlement. Vous devrez donc obtenir vos propres conseils fiscaux et/ou comptables concernant vos obligations fiscales.

À quoi dois-je renoncer pour rester dans le Groupe du Règlement ?

Si le Tribunal approuve le présent Règlement, celui-ci entrera en vigueur 30 jours après le prononcé de l'ordonnance d'approbation, à condition qu'aucun appel de la décision du Tribunal n'a été fait. Lorsque le Règlement entrera en vigueur, tous les membres du Groupe du Règlement qui ne se sont pas retirés du Groupe du Règlement en temps opportun et de manière appropriée libéreront Public Partnerships LLC et tous les « Renonciataires de Public Partnerships » (tels que définis dans l'Accord de Règlement) des réclamations suivantes :

(1) toutes les réclamations soulevées au nom du Groupe du Règlement ou du Collectif du Règlement, ou qui auraient pu être soulevées au nom du Groupe du Règlement ou du Collectif du Règlement, sur la base des faits allégués dans la Première Réclamation Modifiée, et (2) toutes les réclamations relatives aux salaires

et aux heures de travail jusqu'à la Date d'Exécution du Règlement (collectivement, les « Réclamations Collectives Abandonnées »). Sans limiter ce qui précède, les Réclamations Collectives Abandonnées comprennent toutes les réclamations fédérales, étatiques et locales concernant les salaires, les rémunérations, les congés payés ou les avantages liés aux congés payés, ainsi que les réclamations connexes concernant les pénalités, les intérêts, les dommages-intérêts liquidés, les honoraires d'avocat, les coûts et les dépenses que le Groupe du Règlement et le Collectif du Règlement pourraient avoir encourus à la Date d'Exécution du Règlement, y compris, mais sans s'y limiter, toutes les réclamations en vertu de la Loi sur les normes équitables du travail (FLSA), la Loi sur la parité salariale (WPA), la Loi sur le travail de l'État de New York (NYLL), l'Article 195 du Code du travail de l'État de New York, la Loi sur les congés de sécurité et de maladie acquis (ESSTA), la Loi sur les congés maladie et de sécurité rémunérés (PSSLL), de la rupture de contrat, et de tous les règlementations, ordonnances ou décrets sur les salaires connexes, les réclamations en vertu de la Loi sur la sécurité du revenu de retraite des employés (ERISA) liées à tout aspect du régime MEC ou aux paiements y afférents énoncés à la Section IV, et toute autre réclamation présentée dans la Première Réclamation Modifiée. Cette renonciation n'inclut pas les réclamations fondées sur des comportements survenus après le 23 juin 2026.

Cela signifie que les membres du Groupe renonceront à toutes les réclamations formulées dans le cadre du présent recours et renonceront au droit de poursuivre Public Partnerships LLC à l'avenir pour les mêmes réclamations et pour toutes les réclamations relatives aux salaires et aux heures de travail entre le 1er mars 2025 et le 23 juin 2026, comme indiqué ci-dessus.

Il est important de noter que la renonciation ci-dessus inclut les réclamations découlant de la FLSA, qui est la loi fédérale sur les salaires et les heures de travail. Les Demandeurs estiment que cela est équitable, car toutes les réclamations au titre de la FLSA se recoupent avec les réclamations au titre des lois de l'État formulées en vertu des lois applicables de l'État de New York en matière de salaires. **Si vous ne vous retirez pas du Règlement, et que le Tribunal approuve le Règlement, vous renoncerez au droit de déposer une réclamation pour toute violation de la FLSA, y compris tout prétendu salaire impayé dû en vertu de la FLSA et tous les dommages-intérêts liquidés disponibles, et ce, jusqu'au 23 juin 2026.**

Comme indiqué ci-dessus, la renonciation pourrait affecter vos droits et entraîner des obligations à l'avenir. Pour consulter les conditions complètes de la présente renonciation qui figurent dans l'Accord de Règlement, ainsi que la Première Réclamation Modifiée des Demandeurs et d'autres documents connexes, veuillez cliquer ici.

Décider des démarches à entreprendre

Comment puis-je évaluer mes options ?

Vous avez trois options. Vous pouvez ne rien faire et recevoir l'argent du règlement, vous pouvez vous retirer du Règlement, ou vous pouvez vous opposer au Règlement. Ce tableau montre les conséquences de chaque option :

	Inaction	**Retrait**	**Opposition**
Puis-je recevoir de l'argent du règlement si je choisis cette option ?	OUI	NON	OUI
Suis-je lié(e) par les conditions de cette action en justice si je choisis cette option ?	OUI	NON	OUI
Puis-je poursuivre mon propre dossier si je choisis cette option ?	NON	OUI	NON
Les avocats du groupe me représenteront-ils si je choisis cette option ?	OUI	NON	NON (quant à l'opposition)

Recevoir un paiement

Comment vais-je recevoir mon paiement ?

Si Public Partnerships LLC envoyait votre rémunération par dépôt direct lorsque vous avez fourni des services à Public Partnerships LLC, votre Paiement du Règlement sera effectué par dépôt direct sur le dernier compte bancaire que vous aviez enregistré auprès de Public Partnerships LLC. Si vous receviez votre rémunération de Public Partnerships LLC par chèque, votre Paiement du Règlement sera effectué par chèque.

Veuillez contacter l'Administrateur du Règlement, Atticus Administration, au 1-800-314-2601 si vous souhaitez confirmer votre adresse ou vos informations de paiement.

Si vous souhaitez recevoir votre paiement par chèque et que vous avez déménagé depuis que vous avez travaillé pour Public Partnerships LLC, vous pouvez également mettre à jour votre adresse postale pour recevoir votre chèque en cliquant ici.

Ai-je un avocat dans le cadre de cette action en justice ?

Dans le cadre d'un recours collectif, le tribunal nomme des représentants du groupe et des avocats pour travailler sur l'affaire et représenter les intérêts de tous les membres du groupe. Pour ce Règlement, le Tribunal a nommé les personnes et les avocats suivants.

Vos avocats : Katz Banks Kumin LLP (Hugh Baran, Emma Walters et Avi Kumin) et The Legal Aid Society (Richard Blum, Rebekah Cook-Mack, Michael Diller, B. Franco Olshansky, Elizabeth Saylor, Belkys Garcia et Rebecca Antar) ont été désignés comme Avocats du Groupe.

Ce sont les avocats qui ont négocié le présent Règlement en votre nom.

Si vous souhaitez être représenté(e) par votre propre avocat, vous pouvez en engager un à vos frais.

Dois-je payer les avocats dans le cadre de cette action en justice ?

Les honoraires et frais d'avocat seront payés par le Fonds du Règlement. **Vous n'aurez pas à payer les avocats directement.**

À ce jour, vos avocats n'ont reçu aucune rémunération pour leur travail ou pour les dépenses qu'ils ont engagées dans le cadre de l'affaire. Afin d'être compensés pour le temps qu'ils ont investi et les risques qu'ils ont pris dans le cadre de la présente action en justice sans aucune garantie de paiement, sauf en cas de succès, vos avocats demanderont, dans le cadre de l'approbation finale du présent Règlement, que le Tribunal approuve un paiement pouvant s'élever jusqu'à 15 % du Fonds du Règlement au titre des honoraires d'avocats, ainsi que le remboursement des frais engagés et des coûts d'administration du règlement.

Les honoraires et les frais des avocats ne seront accordés que s'ils sont approuvés par le Tribunal comme étant un montant juste et raisonnable. Vous avez le droit de vous opposer aux honoraires des avocats même si vous estimez que les conditions du règlement sont équitables.

Vos avocats demanderont également au Tribunal d'approuver des paiements de services de 15 000 dollars à chacun des Représentants du Groupe (Philip Calderon, Allison Fields, Farshad Pinchasi et Dana Folgar) pour le temps et les efforts qu'ils ont consacrés à l'affaire. Si elles sont approuvées par le Tribunal, les Indemnités de Service seront payées à partir du Fonds du Règlement.

Retrait

Que faire si je ne veux pas faire partie du présent Règlement ?

Vous pouvez vous retirer. Si vous le faites, vous ne recevrez pas de paiement et vous ne pourrez pas vous opposer au Règlement. Cependant, vous ne serez pas lié(e) ni affecté(e) par quoi que ce soit découlant de la présente action en justice, et vous pourriez être en mesure de déposer votre propre réclamation. Vous ne pouvez pas vous exclure des modifications du programme prévues par le Règlement Proposé.

Comment puis-je me retirer ?

Pour vous retirer du Règlement, vous devez remplir le formulaire de retrait ici et l'envoyer par la poste, le cachet de la poste faisant foi, au plus tard le 19 septembre 2026 à l'Administrateur du Règlement à :

Public Partnerships Settlement
c/o Atticus Administration
PO Box 64053
St. Paul, MN 55164
1-800-314-2601

Vous pouvez également télécharger le formulaire en vous connectant au site Web du Règlement, www.PublicPartnershipsSettlement.com, ou en l'envoyant à l'Administrateur par courrier électronique. Si vous envoyez un formulaire de retrait de cette manière, vous devez l'envoyer de manière qu'il soit reçu au plus tard le 19 septembre 2026. Veillez à fournir votre nom, votre adresse, votre date de naissance, votre numéro de téléphone et votre signature.

Opposition

Que se passe-t-il si je suis en désaccord avec le Règlement ?

Si vous êtes en désaccord avec une partie quelconque du Règlement (y compris les honoraires des avocats) mais que vous ne souhaitez pas vous retirer, vous pouvez vous y opposer. Vous devrez indiquer les raisons pour lesquelles vous pensez que le Tribunal ne devrait pas approuver le Règlement et préciser si votre opposition s'applique uniquement à vous, à une partie du Groupe ou à l'ensemble du Groupe. Le Tribunal examinera votre point de vue. Le Tribunal ne peut qu'approuver ou refuser le Règlement ; il ne peut pas modifier les conditions du Règlement. Vous pouvez, mais n'y êtes pas obligé(e), engager votre propre avocat pour vous aider à vos frais.

Pour vous opposer, vous devez envoyer à l'Administrateur une lettre qui :

(1) porte le cachet de la poste du 19 septembre 2026 au plus tard ;
(2) inclut le nom et le numéro de l'affaire (*Calderon et al. c. Public Partnerships LLC*, affaire n° 25-cv-2320 (FB)(LKE)) ;
(3) inclut votre nom complet, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre adresse électronique ;
(4) indique les motifs de votre opposition ;
(5) indique si vous ou votre avocat avez l'intention de comparaître à l'audience d'approbation finale ainsi que le nom de votre avocat ; et
(6) votre signature.

Envoyez la lettre par courrier postal à :

Public Partnerships Settlement
c/o Atticus Administration
PO Box 64053
St. Paul, MN 55164

Inaction

Quelles sont les conséquences de l'inaction ?

Si vous ne faites rien, vous recevrez un paiement et d'autres mesures de réparation, et serez lié(e) par le Règlement et ses dispositions de « renonciation ». Cela signifie que vous ne pourrez pas intenter, poursuivre ou faire partie de toute autre action en justice contre Public Partnerships LLC (ou toute entité ou personne y étant liée) concernant les questions en litige dans cette affaire, **y compris toute réclamation contre Public Partnerships LLC en vertu de la Loi sur les normes équitables du travail (FLSA) jusqu'au 23 juin 2026.** Vous trouverez une description complète des réclamations et des personnes qui seront libérées de toutes responsabilités si le présent Règlement est approuvé ici.

Ressources clés

Comment puis-je obtenir de plus amples informations ?

Le présent Avis est un résumé du Règlement proposé. Vous trouverez le règlement complet avec toutes ses conditions ici. Pour obtenir une copie de l'Accord de Règlement ou des réponses à vos questions :

- Appelez l'Administrateur (1-800-314-2601)

- Consultez le site Web dédié à l'affaire sur www.PublicPartnershipsSettlement.com
- Accédez au système de dossiers électroniques du tribunal (PACER) en ligne ou rendez-vous au bureau du greffier du tribunal (adresse ci-dessous).

Ressource	Coordonnées
Site Web dédié à l'affaire	www.PublicPartnershipsSettlement.com
Administrateur du Règlement	Public Partnerships Settlement c/o Atticus Administration PO Box 64053 St. Paul, MN 55164 1-800-314-2601 PublicPartnershipsSettlement@atticusadmin.com
Vos Avocats	**KATZ BANKS KUMIN LLP** Hugh Baran Emma Walters Avi Kumin 111 Broadway, Suite 1403 New York, NY 10006 (646) 759-4501 PPLSettlementInquiries@katzbanks.com **THE LEGAL AID SOCIETY** Richard Blum Rebekah Cook-Mack Michael Diller B. Franco Olshansky Elizabeth Saylor Belkys Garcia Rebecca Antar 49 Thomas Street, Fifth Floor New York, NY 10013 (212) 440-4300 civ_hq_employment@legal-aid.org
Tribunal (NE PAS CONTACTER)	Tribunal de district des États-Unis pour le district Est de New York 225 Cadman Plaza East Brooklyn, NY 11201